

EXAMENS EN MAI, PARCOURS EN Y : ÉLÈVES ET PERSONNELS SOUS TENSION

LA CGT ÉDUC'ACTION COMMUNIQUE...

L'aménagement de l'année de Terminale Bac pro prévoit en ce mois de mai, la première mise en place du parcours en Y. Du 12 au 23 mai, les élèves passeront les épreuves écrites du baccalauréat puis ils et elles seront, selon l'option choisie, soit en PFMP soit en poursuite d'études. Alors que **certain-es seront déscolarisé-es plusieurs semaines**, ils et elles devront néanmoins revenir fin juin pour passer les dernières épreuves d'examen à savoir la PSE et l'oral de projet.

La CGT Éduc'action est opposée à cette amputation de l'année de terminale, qui réduit encore les heures d'enseignement et renforce la vision utilitariste de la voie professionnelle. La CGT Éduc'action dénonce l'avancement des examens ponctuels en mai, la précipitation des CCF qui en découle, l'absence d'aménagement de programme. Faire autant en moins de temps est **en totale contradiction avec le rythme d'apprentissage de nos élèves**.

La mise en place du parcours en « Y » a été laissée à **l'autonomie des établissements** et représente un véritable casse-tête pour les enseignants-es, souvent sommés-es de les organiser. C'est la porte ouverte à **toutes les dérégulations** : modification d'emplois du temps, recomposition des groupes classes, absence de programme clair et manque de précisions sur les disciplines enseignées. La CGT Éduc'action dénonce **les dangers d'annualisation et la remise en cause du statut** intrinsèques à l'application de cette réforme.

La situation est extrêmement tendue et stressante pour les élèves comme pour les personnels. Le fait de voir autant de situations différentes que d'établissements fait peser le **risque d'une rupture d'égalité entre élèves** et obère leur réussite dans tous les cas.

La CGT Éduc'action exige **le retour aux examens fin juin et l'abrogation de l'ensemble des réformes** avec une restitution des heures d'enseignement disciplinaire afin de garantir de meilleures chances de réussite aux élèves quelle que soit l'option choisie après le Bac.

Montreuil, le 12 mai 2025